



GABARITS

Mise à l'enquête publique d'éléments construits

Domaine

Architecture
Aménagement du territoire
Construction

Public cible

Architectes
Promoteurs immobiliers
Entreprises de construction
Particuliers

Particularité

La pose de gabarits est une étape indispensable lors de la procédure de mise à l'enquête publique d'un bâtiment, d'un objet particulier ou d'un projet global (antenne, route, ouvrage d'art,..)
En proposant ce service, nous offrons à nos partenaires une continuité dans le suivi d'un projet, du plan de situation à l'implantation de l'objet pour sa construction

Prestations

La pose de gabarits s'inscrit dans les prestations suivantes :

- Relevé de terrains pour études préliminaires (modèle numérique de terrain), modèle numérique de terrain (MNT), relevé par drones professionnels
- Elaboration et fourniture du plan de situation pour la publication du projet (permis de construire)
- Implantation et montage des gabarits pour mise à l'enquête publique de l'objet
- Démontage des gabarits à la fin de l'enquête. Balisage du terrain pour terrassement
- Implantation des banquetages pour la construction et d'une référence altimétrique
- Relevé et contrôle final du bâtiment à la fin de la construction

Coûts

Offre adaptée sans engagement sur base des données à disposition


sigeom sa
 CH-2740 Moutier
www.sigeom.ch